

**Exposé de Hansruedi Köng,
président de la direction de PostFinance SA
Conférence de presse de bilan, 13 mars 2014**

SEULE LA VERSION ORALE FAIT FOI

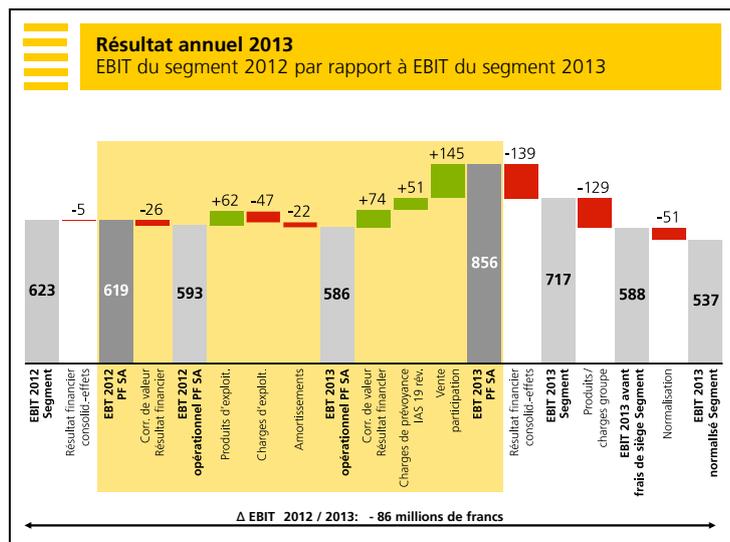
Diapositive 1



- Mesdames, Messieurs,
- J'ai le plaisir de vous présenter les résultats du premier bilan de la nouvelle PostFinance SA. Vous n'êtes pas sans le savoir, nous sommes depuis 2013 une société anonyme soumise à la FINMA, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. 2013 a été une année riche et mouvementée pour PostFinance.
- Notre entreprise a géré avec brio cette première année en tant que SA.
- Nous avons parachevé notre assujettissement à la FINMA, ce qui ne fut pas toujours une mince affaire.
- Nous avons, avec notre Conseil d'administration et le comité directeur, lancé l'activité stratégique et opérationnelle et mis en place de nombreux processus nouveaux.
- Nous avons établi le premier rapport de gestion de PostFinance SA. J'en ai ici une préimpression, dans laquelle vous trouverez plusieurs informations intéressantes.

 Résultat annuel 2013 Principaux indicateurs de PostFinance SA		
	2013	2012
Rendement des fonds propres	17,5%	pas disp.
Part des capitaux investis	20,7%	pas disp.
Ratio coûts/revenus	56,3%	59,3%
Afflux de nouveaux capitaux	4,3 milliards	9,2 milliards
Patrimoine des clients	112,8 milliards	103,9 milliards
Nombre de clients	2,89 millions	2,92 millions
Transactions traitées	965 millions	932 millions
Unités de personnel	3432	3473

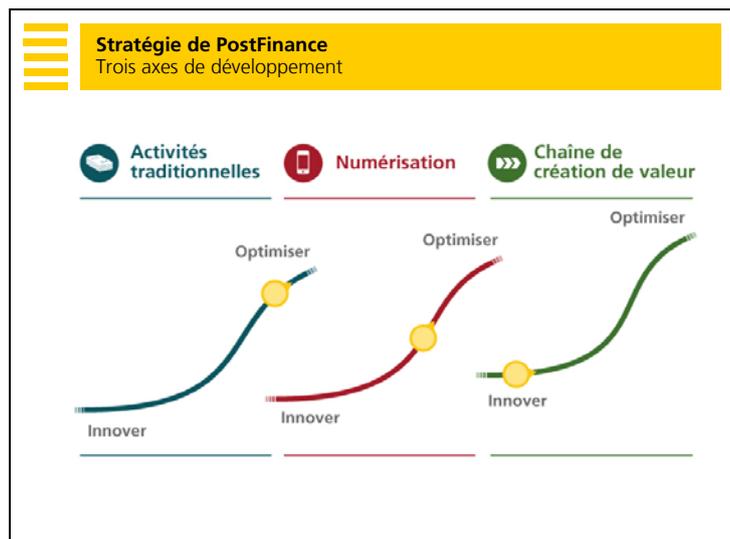
- J'évoquerai plus tard les chiffres du bénéfice. Je souhaite commencer par quelques indicateurs importants de PostFinance pour l'exercice 2013. Vous pourrez ainsi vous rendre compte que nous sommes sur la bonne voie.
- Le rendement des fonds propres ou ROE (return on equity) est un indicateur important pour nous. La valeur habituellement visée dans la branche se situe entre 7 et 10%. Avec 17,5%, nous enregistrons un excellent résultat, notamment en raison des effets exceptionnels.
- Part des capitaux investis (rapport entre les fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques): elle s'élève à 20,7%. La FINMA exigerait environ 14% pour une banque de la catégorie 2. Mission accomplie, avec une marge de sécurité confortable. Cela montre que PostFinance est très bien capitalisée et répond déjà largement aux nouvelles exigences sur les fonds propres de Bâle III.
- Nous maîtrisons bien nos coûts. J'en veux pour preuve un ratio coûts/revenus de 56%.
- L'afflux de nouveaux capitaux s'est élevé à 4,3 milliards de francs. Ce résultat est inférieur à celui de 2012, ce qui s'explique par la transformation en SA (retraits opérés par les banques et les assurances du fait de contreparties limitées).
- Les fonds des clients ont augmenté en moyenne annuelle pour atteindre plus de 112 milliards de francs. Les afflux de nouveaux capitaux et le patrimoine des clients montrent que PostFinance continue de jouir d'un important capital confiance, même sous son nouveau statut.
- Le nombre de clients est en léger recul par rapport à l'année précédente. Cela tient à l'opération de mise à jour effectuée à l'automne dernier, lors de laquelle nous avons mis un terme aux relations avec les clients inactifs.
- La croissance enregistrée par les transactions est elle aussi source de satisfaction. Le nombre de transactions traitées augmente de plus de 30 millions pour passer à 965 millions, soit près de 2,5 millions de transactions par jour. Nous sommes le numéro un sur le marché suisse du trafic des paiements et entendons bien le rester.
- Nous y parvenons grâce à nos 3432 postes à plein temps, répartis sur quelque 3900 collaborateurs et collaboratrices.



- Je vais maintenant vous présenter quelques chiffres qui vous aideront à mieux comprendre l'évolution de l'activité de PostFinance.
- Le bénéfice avant impôts (EBT) de PostFinance SA s'élève à 856 millions de francs. Il s'agit du résultat selon la norme internationale d'information financière IFRS.
- En 2012, ce bénéfice avant impôts était de 619 millions de francs. Corrigé des grandeurs non opérationnelles et des effets exceptionnels, cela représentait un résultat opérationnel de 593 millions de francs.
- Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que ce sont les effets exceptionnels qui ont contribué à ce bond du bénéfice. Les trois principaux effets sont les suivants:
 - 1) la dissolution de correctifs de valeur sur des placements en titres HTM ainsi que le bénéfice provenant de ventes anticipées de titres;
 - 2) le bénéfice sur modifications de plans provenant de la prévoyance professionnelle (baisse unique dans les charges de personnel);
 - 3) la vente de la participation dans Poste Immobilier SA. Lors de la transformation en PostFinance SA, cette participation a été inscrite au bilan en tant qu'immobilisation corporelle. Elle a toutefois pu être revendue au groupe à la fin de l'année. Cela a donné lieu à un bénéfice selon le mode de calcul de l'IFRS. Mais pas selon la clôture conforme au droit commercial, car la revente a été effectuée d'après la valeur comptable utilisée en droit commercial.
- Si l'on tient compte de ces trois effets exceptionnels, nous enregistrons donc un résultat opérationnel de 586 millions de francs, très légèrement inférieur à celui de l'année précédente (593 millions de francs).
- Si nous entrons plus dans les détails, nous voyons que les produits et les coûts ont progressé quelque peu et que nos amortissements sont en légère augmentation.
- Voici les détails:
 - 1) Produits d'exploitation
 - Les produits d'intérêts en cours issus d'immobilisations financières, après déduction des taux d'intérêt clients versés, enregistrent un recul de 24 millions de francs.
 - Ils font face à des entrées positives provenant
 - de revenus locatifs d'immeubles repris (20 objets);
 - le total des composantes du résultat «opérations de commissions et de prestations de services», «opérations de négoce» et «autres résultats» affiche une progression modérée.
 - 2) Charges d'exploitation
 - Plusieurs éléments des charges d'exploitation induisent au total une augmentation des charges d'exploitation.
 1. Coûts des locaux plus élevés ainsi qu'entretien et réparations d'immeubles repris
 2. Capital et impôts immobiliers
 3. Frais de siège et droits de licence
 4. Provisions pour frais de procédure
 - 3) Amortissements
 - Sur des immeubles (20 objets)

Je viens de vous présenter les principaux aspects qui expliquent l'évolution du bénéfice avant impôts de PostFinance SA selon la norme IFRS.

- Comment ces résultats s'intègrent-ils dans la présentation des comptes du groupe selon les segments de La Poste Suisse SA?
- Trois éléments doivent être pris en considération:
 1. L'intervenant suivant vous parlera du résultat normalisé. Lui aussi exclura le bénéfice sur modifications de plans de la comparaison avec l'année précédente.
 2. Le bénéfice provenant de la revente de la participation immobilière ne joue aucun rôle non plus dans la méthode des segments normalisés.
 3. Enfin, les transferts internes au groupe sont éliminés dans cette méthode. Je citerai deux transferts importants:
 - a. les frais de siège et droits de licence évoqués plus haut et
 - b. le paiement compensatoire, que je n'ai pas encore évoqué explicitement, pour le calcul des coûts complets pour la fourniture du mandat du service universel dans le domaine du trafic des paiements.
- J'en arrive à la conclusion de ma présentation.
 - PostFinance SA clôture ses comptes sur une note très positive.
 - Etant donné que nous éliminons dans le résultat du segment PostFinance le paiement compensatoire pour les coûts complets concernant la fourniture des services de paiement relevant du service universel, le résultat de 2013 est inférieur de 86 millions de francs à celui de l'année précédente.
 - En 2013, la capacité de rendement opérationnel de PostFinance se situe à un niveau proche de l'année précédente. C'est là le message clé que je souhaite vous transmettre.



- PostFinance permet à sa clientèle de gérer plus facilement son argent. Les clients privés qui veulent gérer eux-mêmes leur argent partout et à tout moment nous choissent en premier.
- Les clients commerciaux bénéficient de solutions qui les soulagent pour tout ce qui a trait aux questions financières. Les clients importants sont gérés à l'aide d'une offre sur mesure, qui s'intègre de façon optimale dans leur chaîne de création de valeur.
- Durant la période en cours, PostFinance articule sa stratégie autour de trois axes de développement:
 - optimiser l'activité classique du trafic des paiements;
 - promouvoir la numérisation;
 - croître tout au long des chaînes de création de valeur de nos clients.
- **Optimiser l'activité classique du trafic des paiements**
 - Informatique moderne et performante (CBT)
 - Migration du trafic des paiements en Suisse
- **Promouvoir la numérisation**
 - Le secteur financier en général et le trafic des paiements en particulier sont en pleine mutation. De nouveaux concurrents apparaissent.
 - Nous devons réagir. Par des innovations, telles que les prestations numériques dans l'e-banking et le mobile banking.
 - Nous sommes d'ores et déjà très forts dans ce domaine. Plus de 1,5 million de clients de PostFinance utilisent e-finance. Notre application a déjà été téléchargée plus de 460 000 fois.
- **Croître tout au long des chaînes de création de valeur de nos clients**
 - Nous entendons par là les prestations qui complètent l'activité bancaire classique. Les prestations qui nous offrent de nouvelles opportunités de recettes. Plus précisément: le chargement d'avares iTunes dans l'application (produits numériques). Autre exemple: le Working Capital Management. PostFinance dispose, avec sa maison-mère la Poste, d'un potentiel important pour optimiser les actifs circulants d'autres entreprises.